

L'HÔTÂ



Attention : vous avez devant vous une reproduction partielle de l'ouvrage *L'Hôtâ* N° 17 – 1993

Si vous désirez prendre connaissance de l'intégralité des ses articles, vous avez la possibilité de commander ce numéro auprès du secrétariat : commandes@aspruj.ch

Pour la table des matières complète de ce numéro, consultez notre site internet, rubrique archives

www.aspruj.ch

SOMMAIRE

Pêle-mêle de réflexions et de préoccupations par Pierre Froidevaux.....	5
Le costume campagnard jurassien, pendant la période française, 1793-1815 par Josianne Bataillard et Jeannine Jacquat	11
L'inventaire des maisons rurales du canton du Jura par Marcel Berthold.....	15
Deux selliers jurassiens par Anne-Marie Steullet et Robert Fleury	17
Une forme d'architecture différente aux Franches-Montagnes... par Paul Simon.....	29
Présentation d'un hameau des Franches-Montagnes : Le Peuchapatte par Maxime Jeanbourquin	37
Le Jura et les moulins à vent par Raoul Cap	45
L'irrigation des prés entre Grandgourt et Buix par Germain Bregnard	51
Un contrat de construction de trois barques à fonds plats par Philippe Froidevaux	65
Mystérieuse, la plus ancienne montre connue de l'Évêché de Bâle par Jacqueline Henry Bédât	67
Les dernières glanes par Michel Babey	71
L'horlogerie jurassienne au milieu du XIX^e siècle: une fabrique rurale collective par François Kohler	73

Couverture : Bandinelli, François-Joseph (1750-1815) « Paisanne de Danvant » « Faisan de Danvant ». (Photo : Musée de l'Hôtel-Dieu, Porrentruy)

L'Hôte est publié par l'Association pour la sauvegarde du patrimoine rural jurassien (ASPRUJ). La revue est remise sans supplément à chaque membre qui s'acquitte de la cotisation.

Comité de rédaction

Rédacteur responsable : Yves Gigon, Beaupré, 2900 Porrentruy.
Membres : Robert Fleury, employé d'Etat, 2802 Develier ; Anne-Marie Steullet, journaliste, 2740 Moutier.

La responsabilité des articles incombe aux auteurs.

Prix du numéro : Fr. 25.—.

PÊLE-MÊLE DE RÉFLEXIONS ET DE PRÉOCCUPATIONS

Prix ASPRUJ

L'assemblée générale tenue à Eschert le 8 mai 1993 a décidé de créer le Prix ASPRUJ. Il s'agit de récompenser par une manifestation publique et un prix de Fr. 2000.— la transformation réussie d'une ferme, d'une habitation, ou de toute autre construction rurale. Nous avons le plaisir de relever que des communes et de nombreux propriétaires font de grands efforts pour entretenir leur patrimoine, quitte à sacrifier parfois un peu de confort pour sauvegarder des espaces hérités d'un art de vivre révolu. Ces transformations réussies méritent d'être citées comme exemples et servir de références ; l'ASPRUJ souhaite pouvoir décerner ce prix chaque année ; le choix du lauréat sera établi par un jury, dont les membres seront Jurassiens.

Menaces sur les constructions rurales

Il n'y a plus de doute à avoir : l'agriculture traditionnelle est soumise au chambardement du siècle; depuis décembre 1992 on sait que plus rien ne sera comme avant. Une très lourde menace pèse sur les domaines agricoles, les fermes, les loges, les greniers. N'étant plus utilisés et restant sans nouvelle affectation, ils ne seront plus entretenus; ils s'écrouleront lentement sous les effets conjugués du chaud et du froid, de la pluie et du vent.

Rien n'arrêtera leur lente disparition si nous tous ne prenons pas conscience que les bâtiments ruraux sont des biens culturels de valeur. Ces constructions ne sont-elles pas le reflet d'une forme d'économie et de vie marquée de traditions, mais aussi du savoir-faire d'artisans pleins de génie? Elles sont un héritage précieux de notre passé ; les plus authentiques devraient être conservées et transmises à nos successeurs sans les avoir trop mutilées.

Sommes-nous des utopistes ?

Il est parfois douloureux d'entendre dire que des associations telles que la nôtre sont rangées dans la catégorie de mouvements utopistes, dépassés par les réalités économiques et politiques. Si, aujourd'hui, personne ne conteste la conservation de tableaux, de sculptures, d'ouvrages littéraires, d'œuvres musicales, pourquoi n'en irait-il pas de même (...)



Alle: Ferme Jaggi, sur la route de Courgenay. Rénovée 1992-1993.

LE COSTUME CAMPAGNARD JURASSIEN PENDANT LA PÉRIODE FRANÇAISE 1793-1815

*Je renverse tout, je fauche tout.
Je suis fils d'un sans-culotte: je
porte en mon cœur la liberté
l'égalité et la fraternité.*

L'habit, porté aussi bien à la ville qu'à la campagne, est resté très longtemps le même, de 1740 à 1830 environ, soit durant près d'un siècle. La période qui nous intéresse ici est celle où une partie du Jura actuel se trouve réunie à la France de 1793 à 1815. La Révolution n'a eu aucune incidence majeure sur la forme et la coupe du costume, si ce n'est l'ajout de quel-



Paysanne de Boncourt.

ques éléments tels l'apparition de tissus rayés bleu, blanc, rouge, le port du bonnet phrygien ou la cocarde épinglée sur le rebord du chapeau ou de la coiffe.

Les aquarelles de François-Joseph Band dit Bandinelli (1750-1815), conservées au Musée de l'Hôtel-Dieu à Porrentruy, constituent les principales références iconographiques du costume jurassien de cette période. L'artiste bruntrutain a vécu la période révolutionnaire aux côtés des patriotes. Quand bien même il inclut parfois les couleurs révolutionnaires, ses illustrations de costumes révèlent un sens aigu de l'observation. Certains coloris utilisés semblent néanmoins trop soutenus. Le manuscrit autographe d'Auguste Quiquerez « Nos vieilles gens, maisons, meubles, nourriture et costumes avant le XIX^e siècle » autorise cette remarque. Quiquerez note en effet, que « Les gens des campagnes sont fort simplement vêtus d'habits de couleurs sombres plutôt que de celles voyantes », mais en comparant avec une planche d'échantillons de cotonnades du XVIII^e siècle, on s'aperçoit que les coloris ont un certain éclat. Ainsi les costumes de Bandinelli ont-ils une valeur documentaire.

Costume du paysan

La blouse munie de manches longues est ample, évasée sur les hanches. Elle s'ouvre sur le devant par une échancrure,



Paysan de Lauffoy.

fermée par un unique bouton situé au ras du cou. Le col le plus courant n'est en fait qu'un biais rapporté. Le pantalon droit est en grosse toile, de couleur foncée. Il peut être maintenu par un simple cordonnet ou une fermeture à pont ou à boutons. Le paysan se coiffe soit d'un bonnet de meunier en coton blanc ou de couleur, soit d'un chapeau noir à large bord. (...)

L'INVENTAIRE DES MAISONS RURALES DU CANTON DU JURA

Les relevés de l'inventaire des maisons rurales du canton du Jura arrivent à leur terme. Ils sont destinés à servir de base à la rédaction du volume jurassien dans la collection publiée par la Société suisse des traditions populaires « Les maisons rurales de Suisse ». Cet inventaire, communément appelé « La Maison paysanne jurassienne », met en évidence une grande diversité des constructions rurales de notre région. Cette diversité est devenue un peu le « leitmotiv » de la recherche, du moins telle qu'elle peut être pratiquée dans la phase des relevés.

L'appellation « La Maison paysanne jurassienne » cache en effet une réalité beaucoup plus riche et diverse que ne laisse supposer l'article défini simple, trop défini, trop simple...

Le matériau d'inventaire

Le champ d'investigation est vaste et s'étend à tous les genres de bâtiments qui constituent le patrimoine rural bâti. Dans ce domaine, on s'est donc efforcé d'être attentif à la présence des constructions qui, avec la ferme proprement dite, relèvent de l'exploitation agricole: grenier, remise, loge, pour citer les principales. Dans le même ordre d'idées, on a prêté attention au « cadre » de la ferme, c'est-à-dire tout ce qui l'entoure, qui n'appartient pas à la construction au sens strict, mais fait partie intégrante de

l'exploitation, comme l'accès aux bâtiments, le jardin, le verger. La prise en compte d'aspects souvent peu architecturaux, comme par exemple l'approvisionnement en eau, évidemment vital, permet une approche différente de la typologie architecturale, davantage centrée sur la façon d'habiter et de vivre selon des modes traditionnels.

A l'intérieur des genres de bâtiments apparaissent des types différents en fon-

tion de certains facteurs, géographiques, historiques, socio-économiques, qui se combinent entre eux. Ainsi, il est un peu réducteur de parler de la ferme du Haut-Jura sans préciser de quelle époque on parle et de quel niveau socio-économique elle relève. De même, la ferme du milieu du XIX^e siècle, par exemple, revêt des formes différentes selon la région où elle se trouve et selon les moyens financiers et économiques du maître d'œuvre. (...)



Soubey, Chercenay. Ferme abritée sous un toit à quatre pans, probablement du XVII^e siècle, caractérisée par son harmonieuse volumétrie d'origine.

Deux selliers jurassiens

LE SELLIER DE DEVELIER

Arnold Gurtner, sellier à Develier

Pratiquant un art séculaire, Arnold Gurtner exerce son métier de sellier dans l'odeur du cuir et le silence de son atelier. Décor démodé, outils qui font penser à un autre âge, rien ou presque n'a changé dans cet atelier blotti dans les murs d'une ancienne demeure, en plein centre du village de Develier. Ici, c'est un peu comme si le temps s'était arrêté à l'époque où M. Gurtner a acquis sa formation professionnelle. Il faut dire que depuis lors, le métier de sellier a connu un déclin constant dû surtout à la disparition du cheval de nos exploitations agricoles.

Un atelier presque séculaire

C'est en 1904 que l'atelier de sellerie fut mis en exploitation à Develier par M. Fritz Gurtner (sellier et agriculteur) qui avait accompli son apprentissage chez M. Friche, sellier à Vicques. Le fils de Fritz, M. Arnold Gurtner, né en 1920, accomplit son apprentissage de sellier chez son père durant trois ans à partir de 1936. Il suivit les cours de l'Ecole professionnelle artisanale de Delémont à raison d'un demi-jour par semaine avant d'obtenir son diplôme en 1939.

Lors de notre rencontre, Arnold Gurtner nous a avoué que le choix de son métier s'est fait plus par nécessité que par

une attirance particulière. Pourtant, au fil des années, nous dit-il, j'ai appris à aimer ma profession au fur et à mesure que j'en découvrais les secrets. Agé de 73 ans,

M. Gurtner exerce aujourd'hui encore son métier. Une activité réduite qui lui permet de garder le contact et de rendre de précieux services. (...)



Le sellier, précis et consciencieux.

Deux selliers jurassiens

LE SELLIER DE SOUBOZ

Souboz est un charmant village avec son école, ses maisons paysannes, ses fontaines, ses greniers. Si vous passez par là, vous ne verrez pas l'atelier du sellier car il est logé derrière sa maison — coquette maison, flanquée d'un jardin, les deux entretenus avec soin par Mme Annie Petitjean. Son mari, M. Reynold Petitjean, est sellier, il fêtera ses quatre-vingts ans en décembre 1993.

« Rien n'a changé depuis l'époque de mon père », fait remarquer le maître des lieux en ouvrant la porte de son atelier. Ça sent le cuir, dans l'antre de l'artisan, et d'emblée on s'aperçoit que l'endroit vit au rythme intense du labeur quotidien. Il y a là de grands morceaux de peaux de vache, des cuirs blonds, des blancs, des durs, des mous. Partout pendent des lanières, des réserves de boucles et de mousquetons, des brides, des guides, des licols, des patrons en papier. Des grelotières sont en cours de travail, des harnais attendent réparation. L'établi est couvert d'outils bien rangés, des tiroirs à demi-ouverts regorgent de cuirs, de plans, de chablon, de chanvre, de papiers anciens.

Dans la pièce noire à force d'années et d'ouvrage, le jour pénètre par une large fenêtre ouvrant sur un verger, face à la montagne. Le poêle ronronne, un prunier, dehors, prépare ses bourgeons, des chevaux s'ébattent sous la fenêtre. Nous sommes au printemps.

« Hier, j'ai nettoyé les arbres », note en passant M. Petitjean. Un seigneur, artisan à la mode ancienne, œuvrant pour son plaisir. Il a un bon regard franc, à peine quelques rides au front, un béret sur la tête, qui lui donne un air de France profonde comme ont les hommes du côté du Pays basque.

Longue histoire

Pourtant, il est né à Souboz; bourgeois du lieu, il est comme d'autres au bénéfice d'un droit d'affouage qu'on nomme ici les gaubes. « Nous, on n'avait pas de vacances, on travaillait. » (...)



Préparation du fil: le sellier l'enduit de poix et de cire d'abeille afin qu'il ne pourrisse pas à la pluie. Photo : Dominique Dumas.

UNE FORME D'ARCHITECTURE DIFFÉRENTE AUX FRANCHES-MONTAGNES ET PARTICULIÈREMENT À SAIGNELÉGIER : LA HALLE DU MARCHÉ-CONCOURS, L'HÔTEL DE VILLE ET L'ANCIEN HÔTEL DU SPIEGELBERG

Jusqu'au XIX^e siècle, l'habitat traditionnel des Franches-Montagnes est avant tout constitué par la ferme du Haut-Jura. Son aire d'expansion correspond à une zone comprenant en gros le Jura neuchâtois et les Franches-Montagnes.

A cette époque, les bâtiments construits selon d'autres schémas, voire dans d'autres styles sont rares, les églises exceptées.

De la ferme traditionnelle aux grands bâtiments de la fin du XIX^e

Dès le XVII^e siècle, une bâtisse imposante du centre de Saignelégier s'est démarquée des autres maisons villageoises par son apparence quasi « seigneuriale ». Il s'agit de l'ancienne résidence du représentant du Prince-Evêque dans la Seigneurie de Spiegelberg. Appelée autrefois maison de la châellenie, elle est devenue en 1815, sous régime bernois, la Préfecture.

Un bâtiment respectable que les Franch-Montagnards continuent d'appeler « Préfecture » malgré son changement

d'affectation à l'entrée en souveraineté du canton du Jura et en dépit de la plaque apposée à droite de l'entrée principale rappelant aux habitants du district qu'il s'agit du « Palais de Justice » des Franches-Montagnes.

L'industrie horlogère fait son apparition dans nos villages au cours du XIX^e siècle: elle entraîne une modification sensible du paysage architectural de la région. De grands bâtiments aux larges baies vitrées — les fabriques d'horlogerie — s'implantent un peu partout.

De Tramelan au Brassus en passant par les Ponts-de-Martel, ces nouveaux immeubles arborent le même cachet. Dans la deuxième partie du XIX^e siècle également, les communes franc-montagnardes construisent leur école selon des normes architecturales souvent identiques. A Saignelégier enfin, une autre bâtisse aux dimensions imposantes voit le jour: l'hôpital Saint-Joseph à côté duquel s'élève bientôt l'orphelinat.

L'avènement des chemins de fer aux Franches-Montagnes détermine à Saignelégier un axe de circulation est-ouest le long duquel de grands bâtiments s'édifient: l'ancienne pharmacie Fleury, la Banque Populaire Suisse, l'ancienne Banque cantonale, le Café Fédéral (vaste

édifice sacrifié au développement du village dans les années 60), l'actuel Hôtel de la Gare ainsi que la villa — jadis propriété des familles Viatte puis Bouchât — transformée en 1970 en résidence hôtelière.

Toutes ces constructions attestent d'une relative prospérité économique du début du XX^e siècle.

Art nouveau (Jugendstil) ou style suisse (Heimatstil) ?

Le début du XX^e siècle est marqué, en Europe, par l'émergence, en architecture notamment, d'un nouveau style plus connu sous le vocable « Art Nouveau ». Il s'agit surtout « d'une réaction de nature esthétique contre la civilisation industrielle, réaction qui se réclamait des idées du symbolisme et d'une certaine approche des formes naturelles »¹. « L'Art Nouveau ou Style 1900 est une sorte de résurgence baroque et romantique essentiellement décorative visant à mettre en relief la valeur ornementale de la ligne courbe, qu'elle soit d'origine florale (Belgique, France, Espagne) ou géométrique (Angleterre, Ecosse, Allemagne). Par maints côtés, il relève plutôt (...) »

PRÉSENTATION D'UN HAMEAU DES FRANCHES-MONTAGNES AU POINT DE VUE DU PATRIMOINE BÂTI : LE PEUCHAPATTE

Quand j'étais enfant, une coutume incontournable conduisait les gens des Bois à la chapelle du Peuchapatte pour y invoquer la clémence météorologique de la Vierge Marie, à la veille d'une manifestation, fût-elle religieuse comme la Fête-Dieu ou le Sacré-Cœur, ou bien profane, comme une Fête jurassienne de gymnastique ou des fanfares...

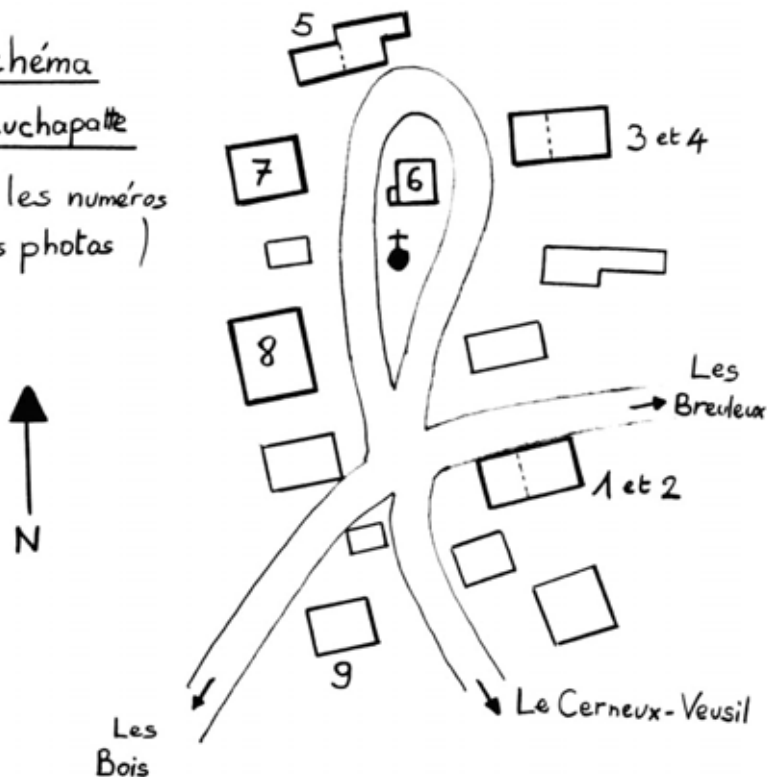
Deux caractéristiques du Peuchapatte se sont gravées dans ma mémoire pour ne plus la quitter : premièrement, c'est qu'il faut bigrement monter pour accéder des Bois au Peuchapatte ; deuxièmement, les maisons du Peuchapatte m'ont étonné dans leur architecture et leur disposition.

Le Peuchapatte, peu d'histoire, vie paisible

Avant d'aborder notre essai de description du patrimoine bâti du Peuchapatte, esquissons quelques dates.

Le lieu trouve sans doute son origine dans le défrichement de la plus haute terre de la Montagne des Bois — 1184 mètres au Point de Vue — par un certain Chapatte. Le peu, selon l'abbé Ami-Paul Prince, désigne un endroit défriché situé habituellement sur un terrain en pente ou sur une éminence. Le même auteur signale le transfert de la communauté du Peuchapatte de la paroisse de Montfaucon à celle du Noirmont, en 1629. En

Schéma
du Peuchapatte
(avec les numéros des photos)



1923, les habitants du Peuchapatte obtiennent leur rattachement à la paroisse des Breuleux, pour des raisons géographiques évidentes.

Côté population, Le Peuchapatte connaît son apogée en 1860, avec 142 habitants. Ce hameau connaît une certaine

prospérité au XIX^e siècle. Le pasteur bâlois Lutz, dans son *Dictionnaire géographique-statistique de la Suisse* (1837) y recense toujours la centaine de personnes comptée en 1797. Il y note l'importance de l'élevage, du tissage du lin pour la dentellerie, sans oublier « des travaux (...)

LE JURA ET LES MOULINS À VENT : TOUT LE CONTRAIRE D'UNE HISTOIRE D'AMOUR

Moteurs d'antan

Depuis quelques années, l'utilisation des énergies renouvelables et non polluantes est à l'ordre du jour, même si les progrès effectués dans ce domaine restent relativement modestes eu égard à nos besoins sans cesse accrues.

Dans cette optique, il n'est pas inutile de rappeler les mérites de nos ancêtres. Bien que vivant de manière quasi-autarcique et ayant d'abord à cœur de satisfaire leurs besoins essentiels, ils n'en ressentirent pas moins la nécessité d'automatiser certains travaux pénibles. En effet, le cheval et, à plus forte raison, l'homme manquent de puissance tout en consommant une nourriture coûteuse.

Durant des siècles, la roue à eau demeura le principal moteur. On en établit partout, sur les moindres filets d'eau, même si les installations ne pouvaient tourner que quelques semaines ou quelques mois dans l'année. C'était souvent le cas dans le haut Jura, pauvre en gros cours d'eau en raison de son sous-sol calcaire extrêmement fissuré.

En outre, cette région possédait de nombreuses roues logées dans des *empoisieux*, ces cuvettes ou gouffres où disparaissent les ruisseaux des hautes vallées. On profitait de la sorte d'une chute relativement importante. L'exemple le plus connu et le plus extraordinaire est le moulin du Col-des-Roches, au Locle, où l'on tirait parti trois fois de la même eau

grâce à des roues implantées dans le roc sur trois étages.

Dans la plupart des cas, l'eau faisait tourner la meule supérieure d'un moulin à farine. D'autres engins profitaient aussi de cette énergie bon marché. Citons, parmi les plus répandues, la scie à grumes, la *rebatte* (ou *battoir*), utilisée pour broyer les fruits, les graines oléagineuses et les fibres textiles végétales, la *foule*, qui battait les draps de laine, et les martinets, ou marteaux à forger des taillanderies.

Sur les traces des moulins à vent neuchâtelois

Le manque d'eau devait fatalement inciter certains habitants particulièrement entreprenants des plateaux et des hautes vallées du Jura à établir des moulins mus par la force du vent. Contrairement à une idée répandue, on voyageait passablement autrefois et on était donc informé de ce qui se faisait dans les autres contrées. Pour ne citer qu'un exemple, nombre de *Montagnons* servaient comme soldats la France et les Pays-Bas, où ils eurent l'occasion de voir tourner en maints endroits les ailes des moulins.

J'ai étudié la question en me limitant aux districts du Locle et de La Chaux-de-Fonds, c'est-à-dire aux Montagnes neuchâteloises. Il s'agit d'un secteur relativement étendu (237 kilomètres carrés),

dont l'altitude est voisine de mille mètres et qui était néanmoins très peuplé vu le morcellement des terres et le développement de l'artisanat à domicile, dont l'horlogerie est l'exemple le plus connu. Le dépouillement de nombreuses séries de documents d'archives m'a permis de dénombrer une douzaine de moulins, scieries et autres établissements tirant parti de la force du vent. Ils furent sûrement un peu plus nombreux car tous n'ont pas laissé de traces écrites. En outre, la localisation exacte est souvent impossible, ces petites usines ayant disparu bien avant le levé des plans cadastraux.

Les moulins à farine des XVI^e et XVII^e siècles

1. *Le Communal de La Sagne* Au début du XVI^e siècle, le seigneur de Valangin Claude d'Aarberg autorisa Vuillemin Vuillomier à construire un moulin à vent sur le pâturage commun de La Sagne. Peu après, *pour ce que ledit molim* (moulin) *alloit en ruyne*, celui-ci revint au seigneur, qui le remit en 1519 aux frères Pierre et Biaise Bourquin. A leur tour, Biaise et Claude Bergier reprirent l'établissement en 1530, mais ils cessèrent déjà de s'en servir vers 1533.

2. *Les Eplatures (La Chaux-de-Fonds)*

A la suite d'une concession octroyée en 1607 (et peut-être déjà en 1556 (...))

L'IRRIGATION DES PRÉS ENTRE GRANDGOURT ET BUIX

Généralités

L'arrosage artificiel des terres cultivables est connu depuis des millénaires dans certaines régions, en Mésopotamie, par exemple. Dans notre pays, ce système d'amélioration des terres n'a été utilisé que très tard. Il s'agit d'une sorte de révo-

lution dans l'agriculture, peut-être la première, survenue au début du XVIII^e siècle. Elle fut très importante, tant par les moyens déployés pour la réaliser, qu'en considération des avantages obtenus. Cela exigeait de gros efforts, très coûteux, pour effectuer tous les travaux que nécessitait une telle entreprise. On est sai-

si d'admiration devant ces ouvrages, surtout si l'on songe aux moyens techniques à disposition à l'époque: creusage des canaux, construction des écluses en pierre, extraction et confection de ces éléments souvent de masse considérable, dans des carrières éloignées; transport de blocs très lourds et leur mise en place. Et c'est du solide... puisque «ça» tient toujours !

Les progrès intervenus dans l'agriculture ont été à l'origine d'une augmentation massive de la production. Les nouveaux moyens ont détrôné dans une large mesure le système d'arrosage artificiel des prairies.

Début de l'arrosage artificiel et encouragements de l'autorité

Dans la région considérée de Grandgourt - Buix, il est question de la présence de canaux dans la prairie, à la fin du XVII^e siècle. Des anabaptistes venant de l'Emmental, ont été attirés dans le Pays de Montbéliard à cette époque, car à la suite de longues périodes de guerre, la population avait beaucoup diminué. Le seigneur avait besoin de bras pour cultiver les terres abandonnées; les nouveaux-arrivés étaient exempts d'impôts durant quatre ans. C'est l'un d'eux, un Suisse, dont on ignore le nom, qui (...)



Un arrosage de prairie en plein fonctionnement ainsi qu'il était pratiqué jusqu'en 1950, au sud de Boncourt. On distingue très bien :

- a) le canal d'amenée, le plus large et recliné;*
- b) les canaux secondaires de répartition, parallèles ou perpendiculaires au premier;*
- c) à partir de ces derniers, les rigoles en biais.*

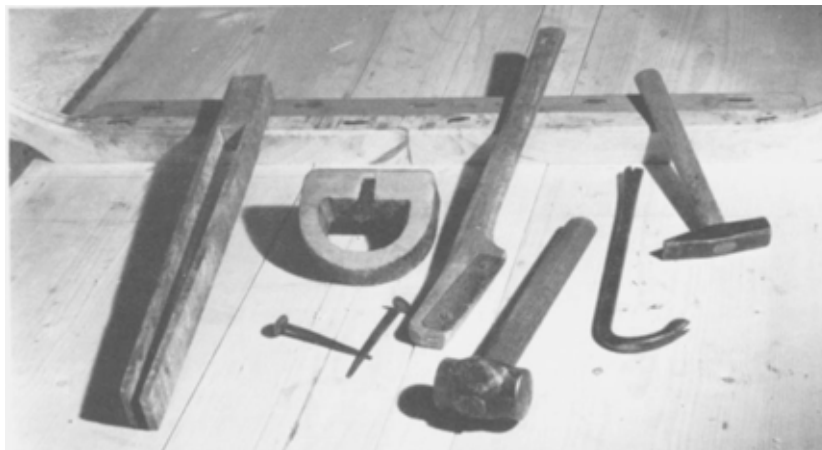
L'eau qui assure l'arrosage doit couler sans arrêt. Quelques minutes après la fermeture des vannes, on ne doit plus voir d'eau stagner sur le terrain. Sinon ce serait le début du marécage, néfaste aux plantes fourragères. (Carte postale, 1939)

UN CONTRAT DE CONSTRUCTION DE TROIS BARQUES À FOND PLAT, EN 1745

Dans le N° 9 de *L'Hôte* (1985, pages 7 à 10), M. Paul Walker a décrit et illustré la construction d'une barque à fond plat destinée à la navigation sur le Doubs. Ce type d'embarcation doit être fort ancien ; en fouinant dans les papiers d'un vieux notaire et maître d'école de Saint-Ursanne, nous sommes tombé sur un contrat de 1745, transcrit ci-après. Les dimensions ne laissent aucun doute sur la nature des bateaux : il s'agit bien de plates. On appréciera le fait qu'un artisan de Saint-Ursanne travaille pour un client de Besançon. Sa maîtrise et sa réputation professionnelles lui ont assurément valu une telle commande.

Philippe Froidevaux

Fut present honnette Ignace Marchand m(ait)re menuisier et bourgeois de St. Ursanne, lequel s'est obligé et a promis, comm'il fait par les présentes ; au s(ieu)r Godin marchand à Besançon à ce present stipulant; de lui construire, faire, et parfaire trois barques ou navires entre dix huit a vint pieds de longueur, trois pieds de largeur, et dix huit poulces de hauteur, qu'il a promis de faire de bon bois, les parachever au dire de gens à ce connoissants pour la fin du mois d'aoust prochain, le tout a ses propres frais et dépends; Et pour tel travail ledit sieur Godin a promis et s'est obligé de payer au (dit) maître Ignace Marchand la somme de quarante huit livres argent de France, sur laquelle somme a déjà réellement délivré ce jourd'hui aud(it) Marchand douze livres (...)



L'exécution d'une barque nécessite relativement peu d'outillage, mais beaucoup de connaissances. (Photo Laurent Lachat, Glovelier)

Une barque en cours de montage. (Photo Laurent Lâchât, Glovelier)



MYSTÉRIEUSE, LA PLUS ANCIENNE MONTRE CONNUE DE L'ÉVÊCHÉ DE BÂLE

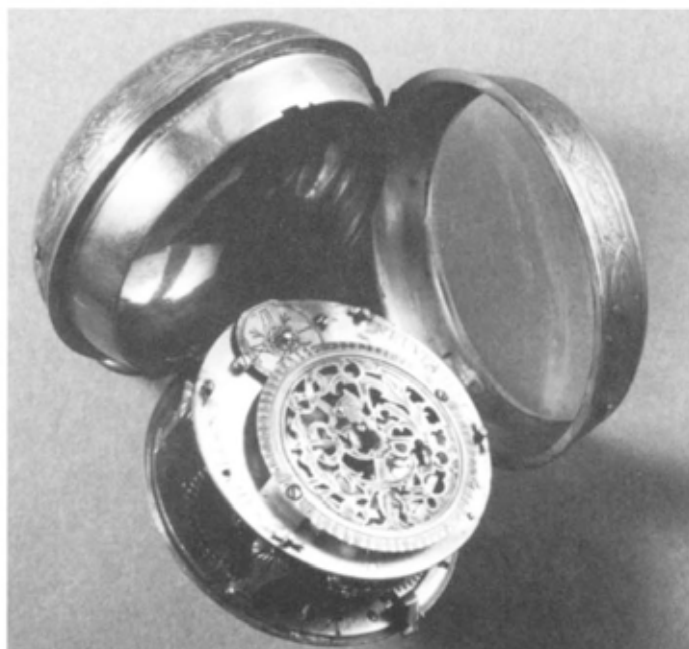
La plus ancienne montre connue confectionnée dans la Principauté épiscopale de Baie est signée « Himli Neuveville ». Elle date de la fin du XVII^e siècle (vers 1680) ou du début du XVIII^e siècle. Peu importe quelques décennies de plus ou de moins est-on tenté de dire pour un objet de quelque trois cents ans! Or, en

l'occurrence si elle a été faite après 1707, elle est l'œuvre d'un horloger ayant appris son métier chez Daniel JeanRichard. Si elle est antérieure à cette date, c'est alors un autre Himli qui lui a donné vie... Cette montre est un superbe oignon à une seule aiguille: celle des heures. Sa boîte est en laiton doré. Son cadran, éga-

lement en laiton doré et gravé, porte des cartouches en émail avec des chiffres bleus. Son aiguille est en acier. Le remontage se fait par le centre du cadran. Cette montre n'a pas de fusée ; le balancier à trois bras est accouplé à un spiral court ; le coq est gravé. Les piliers, « égyptiens », sont délicatement ornés tandis (...)



Côté cadran.



Côté mouvement. (Musée Beyer, Zurich)

LES DERNIÈRES GLANES

Pour la plupart de nos contemporains, le mot «glanage» évoque d'abord un épisode biblique charmant (Ruth, 2) où le fait de glaner va être le prologue du mariage de la pauvre Moabite avec le riche Booz. Certains évoqueront le tableau célèbre de Jean-François Millet, qui, dans son romantisme, est néanmoins très fidèle à la réalité.

Il y a longtemps qu'on ne glane plus. Cette activité fut toujours le fait des pauvres ou, du moins, des gens qui n'avaient pas de terre. Et il n'y a plus de pauvres dans nos régions, c'est bien connu. Dans mon enfance, j'avais entendu parler de glane par ma mère qui s'y était exercée durant la Première Guerre mondiale. La deuxième devait nous y mettre aussi.

L'examen d'une carte de rationnement de 1943 nous apprend beaucoup de choses. Entre autres que chaque adulte avait droit, pour un mois, à 400 grammes de farine ou de semoule. Pas de quoi faire des folies. A en perdre jusqu'au souvenir des tartes, gâteaux, tourtes, biscuits et autres pieds-de-chèvre dont est si riche la cuisine jurassienne.

Dans les sévérités du rationnement, deux sortes de citoyens s'en sortaient facilement : les habitants des villages où la paysannerie était encore fort nombreuse et où l'on pouvait prendre des privautés avec la loi et, dans les villes même petites, les gens riches qui pouvaient recourir aux dérogations des marchés noirs ou gris. Nous ne faisons partie d'aucune de ces

classes privilégiées. Nous dûmes nous débrouiller et c'est ainsi que nous en vîmes à glaner. Nous n'étions pas les seuls. A cette époque, les moissons se faisaient à l'aide de moissonneuses-lieuses, tractées par les chevaux, qui avalaient par l'avant les épis et recrachaient sur le côté des gerbes liées. La couverture de *L'Hôtel* N° 16 montre un de ces engins déjà très performants. Les gerbes étaient ensuite mises en moyettes, petites meules provisoires constituées d'une gerbe centrale debout, les épis tournés vers le ciel et

de quatre gerbes latérales mises en croix et s'appuyant sur la gerbe centrale. Dans cette situation, le blé attendait un jour ou deux en finissant de sécher au soleil.

Les enfants allaient en reconnaissance et savaient fort bien quels étaient les champs en moyettes, susceptibles d'être récoltés dans la journée. Pour charger le blé sur les chars, on piquait de la fourche la gerbe au-dessus de la ligature et elle s'envolait pour choir sur la plate-forme, épis vers l'intérieur. Durant toutes ces opérations, des épis tombaient sur le sol.(...)

Viande 45.5 250 p. Mars 1943	CA entière D Mars 1943	CA entière V3 Mars 1943	CA entière V6 Mars 1943	CA entière B Mars 1943	CA entière A Mars 1943	Beurre Graisse 117 100 gr Mars 1943	Œufs compl. en poudre 50 gr	
Viande 45.5 250 p. Mars 1943	CONFÉDÉRATION SUISSE						Café Prod. comp. Succédané Cacao, 1h 50 points	
Viande 45.5 250 p. Mars 1943	Carte de denrées alimentaires						Prod. comp. Succédané du café Cacao, 1h 50 point	
CA entière F/0 Mars 1943	pour mars 1943						Prod. comp. Succédané du café Cacao, 1h 25 point	
Pâtes aliment. 3.15 200 gr Mars 1943	Valable du 1 ^{er} mars au 5 avril 1943						Prod. comp. Succédané du café Cacao, 1h 25 point	
Avoine Orge 5.6 125 gr Mars 1943	Dispositions générales						125 gr Confiture/ Miel ou 500 gr Compote	
<p>excepté les coupons de lait, valables jusqu'au 31 mars 1943 seulement, et les coupons «en blanc», dont l'OGA fixera la durée de validité en cas d'une éventuelle mise en vigueur.</p> <p>Les denrées ne peuvent être vendues que contre remise immédiate des coupons correspondants. Tout emploi abusif des coupons est punissable. Il est notamment interdit de les utiliser avant ou après leur validité, ainsi que de les remettre aux commerçants sans acheter simultanément les marchandises auxquelles ils donnent droit.</p> <p>Pour le lait, toutefois, l'utilisation d'un carnet de contrôle permet la remise anticipée de coupons de lait au fournisseur.</p> <p>Conserver le talon et les coupons «en blanc» jusqu'à leur échéance.</p>								
Beurre 117 Prod. comp.	CA entière 7	CA entière P	Rations pour mars 1943				Œufs 209 Prod. comp.	CA entière
<p>500 gr Sucre ou confiture/miel ou compote (marchand. FM)* 250 gr Confiture/miel ou 1 kg de compote * 400 gr Pâtes alimentaires 500 gr Légumineuses (pois, haricots, lentilles et les produits de leur mouture) 400 gr Farine ou semoule de céréales possédables, de blé dur et de maïs, y compris les flocons de ces céréales, produits à base de millet* 250 gr Produits à base d'avoine, d'orge et de millet, y compris les flocons de ces céréales * 2 dl Huile comestible 100 gr Beurre 400 gr Beurre ou graisse alimentaire * 7 Œufs 50 gr Œufs complets en poudre 400 gr Fromage tout gras ou autres sortes de fromages* 1000 p. Viande, produits carnes et conserves de viande* 1000 p. Pain et autres articles de boulangerie 12.5 l Lait frais et conserves de lait* 300 p. Café, thé, cacao et produits diététiques* * Ne sont valables pour l'obtention de café en grains et d'extrait de café que les 200 points des coupons 25.7, 25.8 et 25.9 50 p. Thé (—50 gr)</p> <p>* Les coupons-option sont valables pour l'achat des marchandises indiquées, mais ne donnent pas le droit d'exiger la livraison d'une denrée déterminée.</p> <p>— Suivent barème de conversion</p>								

L'HORLOGERIE JURASSIENNE AU MILIEU DU XIX^e SIÈCLE: UNE FABRIQUE RURALE COLLECTIVE

«Notre pays manque complètement d'une histoire de son industrie principale, l'horlogerie», se plaignait Gustave Chopard, fabricant à Sonvilier, dans *l'Annuaire du Jura bernois pour l'année 1873*¹: «Nous connaissons fort peu de choses sur les diverses périodes par lesquelles a passé l'horlogerie, et il n'est guère question de ses progrès, de ses épreuves, de ses débouchés. A peine ses traditions sont-elles connues des ouvriers et même des chefs d'établissement.»

Cent vingt ans après, nous n'en sommes plus là comme le montre la bibliographie de l'ouvrage *L'homme et le temps en Suisse 129J-1991*², en particulier grâce aux travaux de Robert Pinot, Marius Fallet-Scheurer, Alfred Chapuis, François Jequier et David Landes³, pour ne citer que quelques-uns des chercheurs les plus marquants. En ce qui concerne le Jura (ancien Evêché de Bâle), les études de Robert Pinot et Marius Fallet-Scheurer restent deux ouvrages de référence incontournables encore largement sollicités aujourd'hui, tant par les monographies locales que les publications commémoratives des entreprises⁴.

Il faut saluer les travaux universitaires récents touchant à l'industrie horlogère jurassienne, en particulier les mémoires de licence de Christine Diacon sur les débuts de la Tavannes Watch Co (1890-1918)⁵, de Stéphane Zahno, sur le développement de l'industrie du tour au-

tomatique à Moutier⁶ et de Christophe Koller sur quelques aspects du processus de modernisation industrielle à la fin du XIX^e siècle⁷. Deux travaux, un peu décevants, mais non dépourvus d'intérêt, sur le développement de la commune de Saint-Imier au XIX^e siècle en rapport avec l'essor de l'industrie horlogère méritent également d'être mentionnés⁸.

Que nous apprend cette abondante littérature consacrée à l'histoire de l'horlogerie dans le Jura sur la période qui précède 1876, date symbolique du début de la révolution industrielle dans la production de la montre? Appelée par certains «l'âge d'or de l'établissage»⁹, les années 1830-1880 constituent, dans l'évolution économique et sociale du pays jurassien, une phase capitale, celle de la proto-industrialisation, un néologisme qui permet aux historiens « d'intégrer le phénomène classique d'industrialisation rurale à l'explication de la révolution industrielle»¹⁰.

Proto-industrialisation et fabrique rurale collective

Phase préparatoire de l'industrialisation proprement dite (mécanisation de la production et concentration dans les fabriques) et distincte de l'artisanat local traditionnel, la proto-industrialisation se caractérise par le développement de nouvelles formes de travail et de revenus dans

le cadre d'une activité économique toujours plus orientée vers le marché extérieur. L'industrie à domicile en est la forme la plus marquante ; son organisation est appelée établissage dans le Jura horloger, *Verlagssystem* dans l'industrie textile en Suisse alémanique¹¹. Le Français Robert Pinot, auteur d'une remarquable monographie sur *L'horloger de Saint-Imier* parue dans la revue *La Science sociale* (1888-1889) parlait lui de «confection de la montre en fabrique collective»¹².

Ce brillant représentant de l'Ecole sociologique de Le Play est venu observer l'industrie horlogère à Saint-Imier en 1885, soit à l'époque des premières fabriques, telle l'usine des Longines, fondée en 1867 et occupant alors quelque cent quatre-vingts ouvriers, dont une cinquantaine de femmes. Pinot distingue trois régimes d'atelier dans la production de la montre : la fabrique rurale collective, la fabrique urbaine collective et l'usine. Ces trois formes d'organisation, apparues successivement, ont longtemps cohabité. Trois types de travailleurs les symbolisent: l'horloger-paysan, l'ouvrier d'atelier et l'ouvrier d'usine. Avant l'avènement de la production mécanisée et centralisée dans le dernier quart du XIX^e siècle, l'horlogerie jurassienne se présente comme une fabrique collective à la fois rurale et urbaine.

Pinot décrit ainsi la fabrique rurale collective: «A la campagne on est (...)